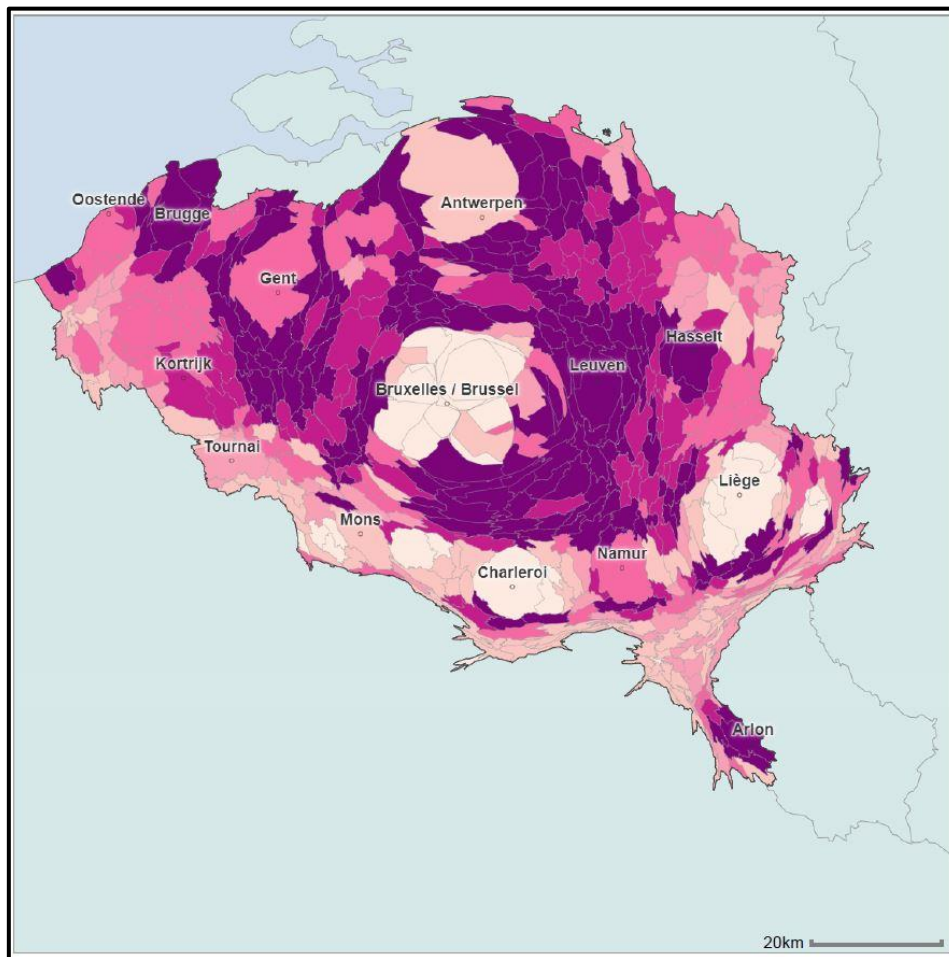


LA JUSTICE SPATIALE, UNE AIDE À L'ARGUMENTATION ?



CHAPITRE 5

COURS DE FORMATION GÉOGRAPHIQUE EN 6^e ANNÉE


































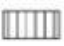
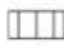



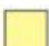






LOÏC GISCHER

CS SAINT-BENOÎT HABAY-LA-NEUVE 2022 – 2023



Carte en anamorphose de la Belgique composée de la population totale en 2018 et du revenu moyen par habitant en 2017 par commune

Figure 1. Règles de représentation graphique des informations

	FIGURÉS PONCTUELS	FIGURÉS DE SURFACE	FIGURÉS LINÉAIRES
REPRÉSENTER des informations	Une ville   Une usine   Un aéroport   Un port   Une façade maritime  Une mégalopole  Un tunnel, un col 	Un espace peuplé  Un espace agricole  Un espace industriel  Une zone de montagne 	Une autoroute  Une voie ferrée  Une voie fluviale  Une limite administrative  Un flux migratoire  Des exportations de marchandises  Des flux commerciaux 
HIÉRARCHISER des informations <small>(varier la taille, la couleur, l'épaisseur...)</small>	Ex. La population des villes  peu peuplée  peuplée  très peuplée	Ex. La densité de population  faible  moyenne  forte 	Ex. Les axes de communication  majeur  secondaire
	Ex. La croissance des villes  positive  négative	Ex. Le dynamisme des espaces  dynamique  moins dynamique	Ex. Un flux migratoire  faible  moyen  fort
DIFFÉRENCIER des informations <small>(varier la couleur, la forme...)</small>	Ex. Les transports Un aéroport  Un port  Une gare 	Ex. Possibilité de superposer deux couches Une région peuplée  Une région ouverte sur le monde 	Ex. Les échanges de marchandises Des exportations  Des importations 

(Merlet M., 2020)

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'élève devra être capable de lire les territoires sous l'oeil de la « justice spatiale ». Pour ce faire, il/elle devra argumenter un projet d'aménagement du territoire à partir d'une répartition d'une fonction selon la justice spatiale : l'égalité, l'utilité, l'équité. L'argumentation devra prendre appui sur une carte et sur un texte. L'élève pourra alors « se construire des outils pour penser et comprendre l'espace ».

Cet objectif rejoint celui du décret « Missions » : *pouvoir apprendre toute sa vie.*

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

L'élève devra connaître :

- La distinction entre trois répartitions d'une fonction selon la justice spatiale : égalitarisme, utilitarisme et équité
- La distinction entre atouts, faiblesses, opportunités et menaces
- La distinction entre facteurs de localisation et incidences d'une fonction
- La distinction entre distance-temps et distance-coût

L'élève devra être capable de :

- Construire une carte en vue de justifier le choix d'une répartition d'une fonction
- Construire une carte AFOM en vue de réorganiser une fonction
- Argumenter son point de vue par rapport à un projet de réorganisation d'une fonction en tenant compte :
 - D'un diagnostic territorial AFOM
 - D'un style de distribution d'une fonction selon la justice spatiale
 - D'incidences positives et négatives pour le territoire

PARTIE 1 : INTRODUCTION

a) Sur le fond de carte, localisez les hôpitaux ci-dessous afin de proposer une répartition « juste » de l'offre en soins de santé selon votre point de vue :

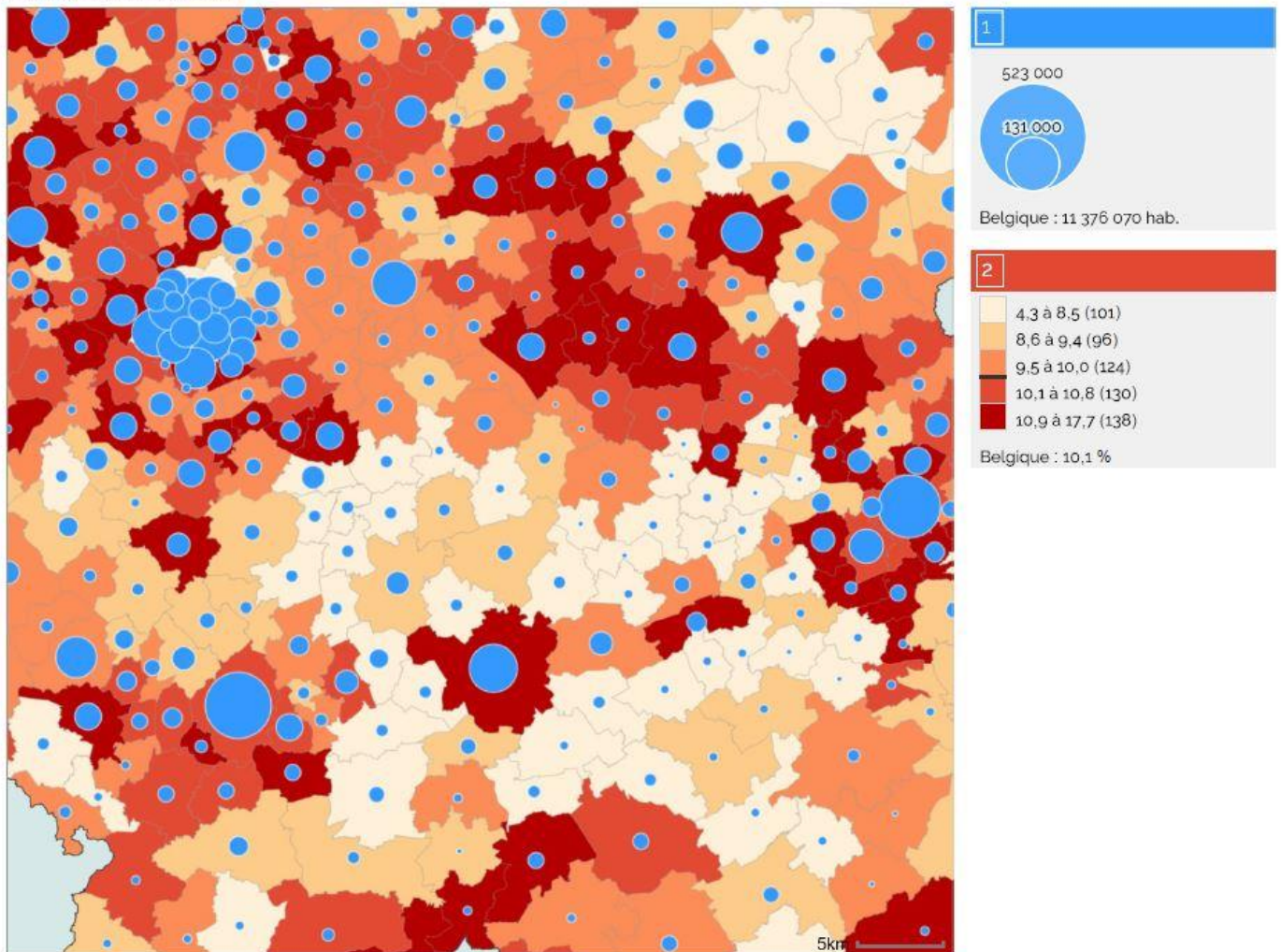
- 1 centre hospitalier universitaire
- 1 hôpital spécialisé en maternité

1 Population totale au 01/01 (hab.), 2018

Source : Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium)

2 Part de la population féminine âgée de 65 ans et + dans la population totale moyenne de la période (%), 2011-2013

Source : Statistics Belgium



b) Justifiez votre proposition d'une répartition « juste » des soins de santé sur ce territoire :

.....

.....

.....

.....

.....

c) Classez les justifications selon 3 catégories¹. Ensuite, différenciez ces 3 catégories afin de proposer trois répartitions des fonctions :

Répartitions	Différences par rapport aux autres modes
Utilité	<i>L'objectif est de réduire la distance-temps pour une majorité de la population. Une minorité voit donc sa distance-temps à la fonction rallongée. Des inégalités d'accès sont acceptées contrairement l'égalité</i>
Egalité	<i>L'objectif est de tendre vers une distance-temps la plus similaire possible entre les habitants et plus spécifiquement entre les lieux les plus peuplés. Des inégalités d'accès ne sont pas souhaitées contrairement à l'utilité et l'équité</i>
Equité	<i>L'objectif est de réduire la distance-temps pour les personnes qui sont les plus dans le besoin de la fonction. Des inégalités d'accès sont acceptées contrairement à l'égalité</i>

RAPPEL SUR L'ACCESSIBILITÉ ET LA DISTINCTION DISTANCE-TEMPS/DISTANCE-COÛT²

L'accessibilité est la capacité pour une fonction à être atteinte dans de bonnes conditions ou pour l'utilisateur à pouvoir recourir à cette fonction. Cette accessibilité dépend des modes de déplacements disponibles (donc des réseaux de transport) sur le territoire et des choix opérés par l'utilisateur.

Quand l'accès à une fonction implique le déplacement de l'utilisateur, voire du prestataire, la distance est un élément fondamental : il peut s'agir de la distance-temps (durée pour parcourir une distance x) ou de la distance-coût (coût pour parcourir la distance x)

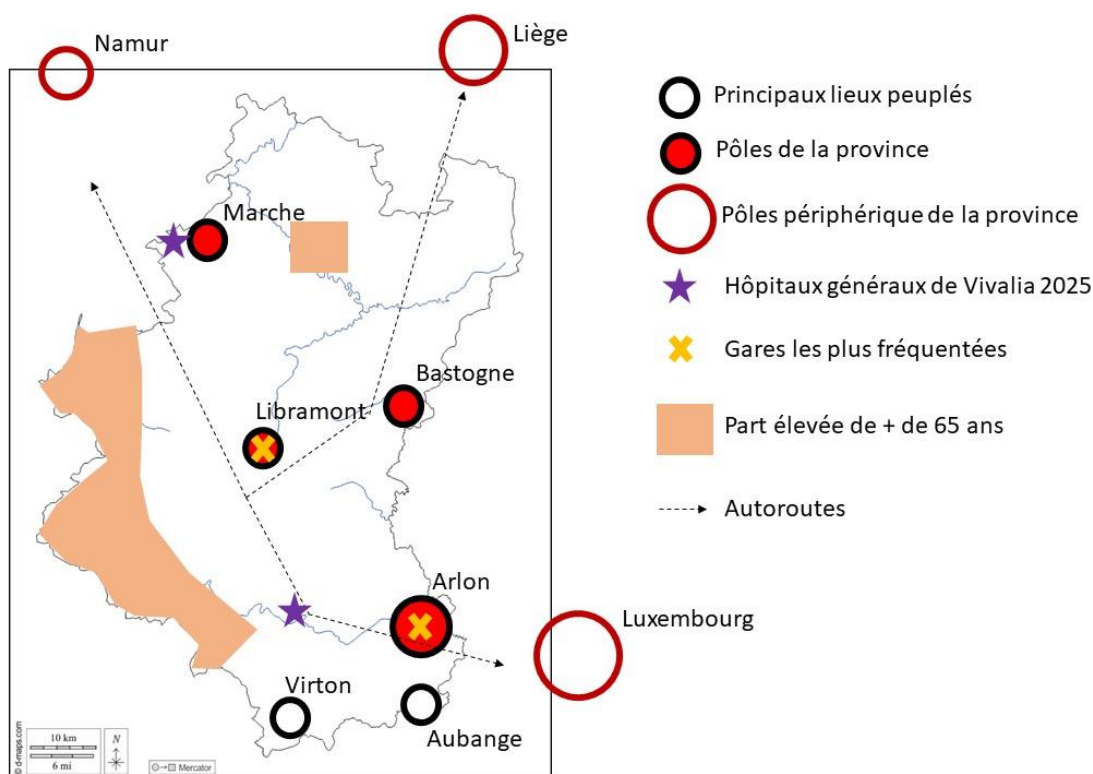
¹ Lévy J., Fauchille J-N. et Povoas A., (2018), *Théorie de la justice spatiale. Géographie du juste et de l'injuste*. Paris : Odile Jacob, 344 p.

² Merenne-Schoumaker, B., & Barthélemy, A. (2021). *L'accès aux fonctions et l'aménagement du territoire face aux enjeux de notre société*. Arlon, Belgique: FEGEPRO.

PARTIE 2 : VIVALIA 2025

- a) Sur le fond de carte ci-dessous, dessinez au moins 5 informations permettant de justifier la répartition des hôpitaux dans le Nord et le Centre-Sud de la province de Luxembourg engendré par Vivalia 2025. Dans votre justification, vous devez faire référence aux notions suivantes :
- Distance-temps
 - Aux trois répartitions vues précédemment : utilité, égalité, équité.

Figure 2. Organisation du territoire de la province de Luxembourg



Nord : l'hôpital se trouvera à Marche qui est le lieu le plus peuplé et attractif du Nord de la province. Sa localisation répond au principe d'utilité.

Centre-Sud : l'hôpital se trouvera à Houdemont (Habay) qui est situé à distance-temps presque similaire entre les lieux les plus peuplés : Libramont, Bastogne, Arlon et Virton. Sa localisation répond au principe d'égalité. Les personnes de + de 65 ans qui sont les plus susceptibles d'avoir besoin de soin voient leur distance-temps rallongée par rapport à Libramont. La localisation ne répond pas au principe d'équité.

PARTIE 3 : MASTER EN MÉDECINE GÉNÉRALE

a) Répondez individuellement à la situation ci-dessous :

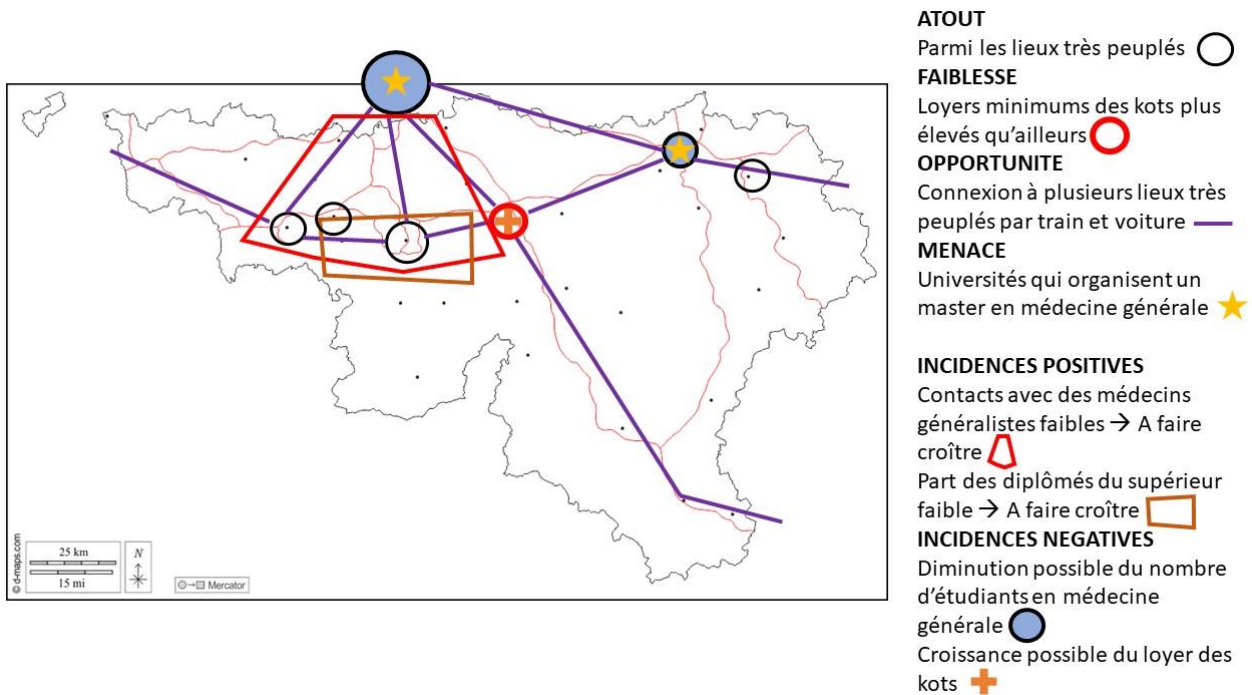


L'Université de Namur souhaite augmenter son offre d'enseignement. Pour ce faire, elle a l'intention d'ouvrir un master en médecine générale. A l'heure actuelle, seules les Universités de Bruxelles, Liège et Louvain-la-Neuve proposent ce master.

La Ministre de l'enseignement supérieur en FWB vous charge d'évaluer séparément sa demande d'ouverture d'un nouveau master en médecine générale. Pour ce faire, vous devez :

- Dessiner une carte de diagnostic AFOM en vue de créer un nouveau master en médecine générale pour l'Université de Namur. La carte doit comprendre au moins 6 informations dont : 1 atout, 1 faiblesse, 1 opportunité et 1 menace.
- Dessiner sur la même carte deux incidences positives (potentialités) et deux incidences négatives (vulnérabilités) susceptibles d'être engendrées par la création du nouveau master en médecine générale
- Écrire un texte où vous argumentez votre opinion sur l'ouverture du master en médecine générale pour l'Université de Namur. L'argumentation doit faire référence :
 - Aux informations de la carte :
 - Diagnostic AFOM : en quoi mon projet tient compte de l'existant en 2023 ?
 - Incidences : en quoi mon projet répond à plus de problèmes qu'il n'en pose ?
 - A au moins une répartition d'une fonction selon la justice spatiale : en quoi mon projet se soucie-t-il de l'intérêt général ?

Figure 3. Facteurs de localisation et incidences d'un master en médecine générale à Namur



b) Argumentez le projet d'ouverture d'un master en médecine générale à partir des questions ci-dessous :

	Oui	Non
Le projet est-il adapté à sa localisation ?	<p>Namur est au centre du réseau de transport routier et ferroviaire de la Wallonie</p> <p>Namur est une ville très peuplée</p> <p>Namur est située entre trois métropoles belges : Liège, Charleroi et Bruxelles</p>	<p>Namur est proche de Bruxelles et Liège où des masters en médecine générale sont déjà organisés</p> <p>Les loyers minimums des kots sont plus élevées à Namur qu'ailleurs</p>
Le projet résout-il plus de problèmes qu'il n'en pose ?	<p>Namur se trouve en périphérie d'une zone où les contacts avec un médecin généraliste sont plus faibles qu'ailleurs. La formation pourra peut-être permettre d'augmenter l'arrivée de nouveaux médecins généralistes dans cette zone</p> <p>Namur est également proche d'une zone où la part de diplômés du supérieur est plus faible qu'ailleurs. Le master en médecine peut faire augmenter cette part.</p>	<p>La création d'un master en médecine générale à Namur peut faire diminuer la fréquentation étudiante à l'ULB et l'UClouvain sur Bruxelles et à l'ULiège.</p> <p>Suite à la croissance du nombre d'étudiants, le loyer de kots pourrait augmenter à Namur si l'offre ne s'adapte pas à la demande.</p>
Le projet se soucie-t-il de l'intérêt général ?	<p>Namur est une ville très peuplée (utilité) et est située au centre du réseau de transport ce qui tend à rendre la distance-temps plus égale entre les habitants (égalité). De plus, la ville est proche d'une zone où il y a un besoin en formation supérieure et en médecins généralistes (équité)</p>	<p>La distance-temps à un master en médecine générale reste plus longue pour les habitants du Sud de la Wallonie.</p>

c) **Bonus** : proposez l'ouverture d'un master en médecine générale ailleurs en Wallonie. Justifiez votre réponse à l'aide d'un texte qui fait référence :

- Aux informations de la carte :
 - Diagnostic AFOM : en quoi mon projet tient compte de l'existant en 2023 ?
 - Incidences : en quoi mon projet répond à plus de problèmes qu'il n'en pose ?
- A au moins une répartition d'une fonction selon la justice spatiale : en quoi mon projet se soucie-t-il de l'intérêt général ?